



La Gazette de l'UAP

Nr 1 – juin 2025

Rue St Jacques 206 à 5500 Dinant
+32 0479 93 46 39
info@uap-org.be
www.uap-org.be
Nº d'entreprise : 888.320.060

Chers Membres Artisans et Sympathisants,

Nous sommes heureux de vous envoyer le premier numéro de la nouvelle Newsletter UAP. Nous espérons qu'elle vous informera, qu'elle créera des liens, qu'elle suscitera des réactions et inscriptions, ... bref, qu'elle aidera l'UAP à VOUS représenter et à être une véritable association, vécue et animée par TOUS. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ». (Henry Ford)

L'UAP en action

Après une AG agitée en avril, **l'AG extraordinaire** du 23 juin à Landen fut sereine et conviviale, malgré des effectifs très réduits. Le vote portait sur la modification des Statuts et du Règlement intérieur, telle que proposée à l'AG du 12 avril. Le résultat, à la majorité des 2/3 des voix, fut négatif. Les anciens Statuts et RI restent donc d'application et inchangés à ce jour.

Le CA va organiser, sous une forme ou une autre, une consultation des membres sur les changements éventuels à apporter à ces documents légaux (voir plus bas).

L'horizon s'éclaircit doucement pour le projet **Pavillon Hobé**. Nous espérons pouvoir vous confirmer de bonnes nouvelles à la rentrée.

Pour ceux qui n'étaient pas à l'AG d'avril : fin 2024, l'UAP a envoyé un **courrier motivé et documenté aux 262 Communes Wallonnes** (et une partie des communes Flamandes et Bruxelloises) afin leur présenter nos membres et les avantages (techniques, économiques, sociétaux, humains, écologiques, administratifs) à s'adresser directement à ceux-ci pour leurs travaux patrimoniaux. Les retours ont été positifs, et l'UAP a déjà reçu plusieurs demandes, qui ont été transmises aux membres concernés. Nous espérons que vous serez nombreux à être contactés en direct.

Le nouveau Conseil d'Administration rencontre quelques difficultés dans la transition, par manque d'archives conservées et organisées (dossiers, emails, finances). Les choses se mettent petit à petit en place. Outre la présidence assurée par **Evy Lenoir** et la vice-présidence par **Hugues Libbrecht, Jean-Sébastien Thomas** sera notre trésorier, et **Donatielle Lurquin** notre secrétaire. Mais au-delà des titres, tous, avec **Wilfried Roosen** et **Virgil Declercq**, ont à cœur de défendre l'UAP, ses membres et ses valeurs à travers des projets concrets.



De gauche à droite : Virgil, Jean-Sébastien, Donatielle, Hugues, Evy, Wilfried

L'UAP on the Road

L'UAP sera présente le dimanche **12 octobre 2025** à la **Journée portes-ouvertes de la Paix-Dieu**, partenaire de longue date. Nous y aurons un stand.

Mais et surtout, **les membres UAP y sont également les bienvenus**, en stand individuel ou en binôme/trinôme, pour y présenter leurs métiers et savoir-faire liés aux formations et activités de la Paix-Dieu. Beaucoup parmi vous ont déjà reçu un email à ce propos le 13 juin.

- Stand gratuits (tables, chaises, grilles-caddies). Nous essayerions que tous les stands UAP soient regroupés, pour une plus large visibilité et une rencontre festive entre nous.
- Mais c'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres artisans, des formateurs, des architectes, des maîtres d'œuvre, des membres de l'Awap, des passionnés, et du grand public.
- Toute info chez Céline Bulté au 085/410.377 ou par mail celine.bulte@awap.be.
- Conditions : <https://drive.google.com/file/d/1SSy-iZiN4MoNrWn7tKQl8eKAjdO7mdUp/view>.
- Inscription en ligne : <https://forms.gle/1uyyu12wguJDuHn7> avant le 20 août.

Alors ... qui prend la route avec nous le 12 octobre ?

Par ailleurs, l'UAP vous représentera début novembre lors d'une **large manifestation à Tournai** organisée par la Table Ronde de l'Architecture :

- Conférence-débat publique et télévisée avec différents acteurs du patrimoine architectural.
- Remise du « Prix Européen de l'Artisan Philippe Rothier » au charpentier belge Dirk Mortier.
- Exposition des réalisations des 28 candidats européens.

Le nerf de la guerre ...

Ce genre de projet à un coût. En juillet, nous allons vérifier le **paiement des cotisations**, qui sont le seul financement de l'UAP. Nous vous rappelons qu'elles étaient dues avant l'AG annuelle d'avril. Si cela n'a pas encore été fait, il ne vous reste que quelques jours. A bon entendeur ...

Membres : 125, 150 ou 175 € (1^o, 2^o ou 3^o année et suivantes) ; Sympathisants : 50 €

Compte : BE71 0682 4746 0969 en mentionnant vos nom, prénom, société et « cotisation 2025 ».

Bon à savoir

Les **codes Nace-Bel** ont subi un profond lifting. Depuis janvier 2025, la nouvelle nomenclature belge des activités économiques est entrée en vigueur, qui remplace l'ancienne de 2008. En conséquence, tous les codes NACE-BEL existants ont été automatiquement convertis dans la nouvelle structure, mais avec un risque d'erreur, nous annonce l'administration. À vérifier donc par vos propres soins sur Public Search : <https://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html?lang=fr>

En outre, depuis mars 2025, le nombre de codes NACE-BEL associés, dans la Banque-Carrefour des entreprises, à des activités principales, a également été limité à cinq. Nous avons jusqu'en 2026 pour choisir les 5 codes retenus, avant sanctions. Pour mettre à jour votre dossier : adressez-vous à votre Caisse d'assurances sociales.

Belle reconnaissance par l'Unesco des **Couvreurs-zingueurs-ornemanistes (parisiens)** dont le savoir-faire a été inscrit au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, dans une ville où 80% des toitures sont en zinc, où la transmission se fait par formation en alternance, et où la jolie coutume veut que le couvreur laisse un objet sous la toiture, qui sera trouvé et remplacé lors de la prochaine restauration des décennies plus tard. <https://www.youtube.com/watch?v=depZgCNosO0&t=4s>

Facturation électronique / Peppol : à partir de 2026 la facturation électronique en B2B deviendra obligatoire. Chaque artisan, chaque entreprise a sa propre manière de gérer sa comptabilité. Il nous est difficile de vous conseiller quoi faire et comment. Le mieux est sans doute de consulter votre expert-comptable et les solutions qu'il peut vous proposer, compatibles avec votre système comptable.

Néanmoins, le site <https://efacture.belgium.be/fr> vous offre un panorama théorique, ainsi que la liste de toutes les solutions logicielles conformes <https://efacture.belgium.be/fr/article/solutions-logicielles-pour-lenvoi-la-reception-et-le-traitement-des-factures-electroniques>, dont certaines sont gratuites.

Cartes ICOMOS : l'UAP est membre de l' *International Council on Monuments and Sites* et a deux cartes d'adhésion, qui donnent l'accès gratuit ou à tarif réduit à de nombreux monuments, sites, activités ou musées. N'hésitez pas emprunter une de nos cartes, et nous vous l'enverrons par la poste, avec une enveloppe de retour préaffranchie.

Comment être un Vrai Membre UAP ?

Vous nous dites souvent : « *On veut bien aider, participer, mais à quoi et comment ?* » Eh bien, plus d'excuses, on vous prend au mot, nous vous annonçons déjà deux demandes / propositions concrètes :

Nos Statuts et autres documents légaux nécessitent des soins et des mises à jour : bien sûr des changements imposés par le législateur (Code des Société et Associations), la correction de contradictions dans les documents, mais surtout l'analyse concertée des besoins évolutifs de l'UAP et des modifications proposées par l'ancien CA.

⇒ Nous allons donc organiser une consultation pendant l'automne, sous une forme ou une autre (sondage, groupe de travail ...) avec les membres intéressés et volontaires, de façon à pouvoir présenter à tous un projet complet et cohérent avant la prochaine AG en 2026.
Un email plus concret vous parviendra.

Articles de fond : nous souhaitons intensifier VOTRE visibilité et celle de l'UAP par des articles de fond, que ce soit auprès des Demeures Historiques, de publications ou sites spécialisés, sur notre propre site web.

Proposez-nous des sujets liés à vos métiers et au patrimoine, et avec votre feedback, nous rédigerons les articles (où vous serez cité).

Membres à l'honneur

Mécénat : le Mécène UAP 2025 auprès des Demeures Historiques DHJB était **Philippe Randoux** (menuiserie), chaleureusement applaudi par le public. Le mécénat commun d'**Etienne Baeyens et Jan Jacobs** (verre) est toujours en cours.

En 2026, les mécènes UAP seront **Fabien Glineur** (sgraffites), **François-Odon et Amélie de Pins** (vitrail) et **Alex Fassin** (escaliers) : si vous percevez chez vos clients (membres DHJB ou prêts à le devenir) un besoin dans ces 3 spécialités, n'hésitez pas à nous en informer ou informer directement Alex, François-Odon ou Fabien (leurs contacts sont sur notre site).

Transmission : en collaboration avec 'la Table Ronde de l'Architecture', **Steven et Brecht Dujardyn** organisent une initiation à la ferronnerie en août <https://www.latablerondearchitecture.com/atelier-ferronnerie>.

À l'initiative de la TRA et 'MadInEurope', certains de nos membres participent au projet *Mind Crafts* : **Gino et Sara Tondat** (mosaïque), **Pierrick Goffin** (maçonnerie et enduits), **Steven & Brecht Dujardyn** (ferronnerie) et **Fabien Glineur** (sgraffite). *Mind Crafts* est un projet européen/Erasmus qui utilise l'apprentissage informel et non-certifié pour impliquer les jeunes dans les métiers artisanaux traditionnels du bâtiment et du patrimoine, en les reliant aux cultures locales, à la durabilité et au dialogue transgénérationnel.
<https://projects.madineurope.eu/mindcrafts/fr/contenu-pedagogique/>.

Participation : **Nicolas Cloos** et 'AdVitamPierre' ont soutenu ces 3 dernières années un gros chantier participatif de <https://batacc.be/>, par leur encadrement en taille de pierre, maçonnerie et isolation naturelle.

Témoignage : Ces derniers mois, plusieurs artisans de l'UAP se sont exprimés sur les ondes dans l'émission-podcast *La Voix des Choses* de la radio RCF : **Camille Meslay** (mosaïque), **Donatiennne Lurquin** (dorure), **Elvira Iozzi** (sgraffite et restauration de tableaux), **Diederik Lutjeharms** (menuiserie), **Sylvie van der Kelen** (peinture décorative), la Maison **van Thienen** / Vincent Vercheval (encadrement) et **Laurent Lachèze** (tapisserie-garnissage) et. Ils ont partagé leur métier, leurs joies et difficultés avec les auditeurs.
<https://www.rcf.fr/economie-et-societe/la-voix-des-chooses>.

Combat : **Virgil Declercq** a défendu avec brio le patrimoine architectural, l'artisanat, les églises ... sur ces mêmes ondes <https://www.rcf.fr/articles/actualite/au-nom-de-quoi-demolition-des-eglises> ainsi qu'à travers de nombreuses conférences et la parution de son premier ouvrage *Héritage* <https://www.virgil-declercq.com/>

Bravo et merci à tous ces membres qui agissent généreusement pour la sensibilisation du public et portent haut les couleurs du patrimoine, de l'artisanat traditionnel et de sa transmission !

Racontez-nous vos initiatives, afin de les partager dans la prochaine newsletter.

Merci d'avoir lu ce n° 1 de La Gazette (un futur Collector ... ? 😊)

Toutes vos suggestions ou remarques sont les bienvenues ; on compte sur vos retours !
Merciiii !!!

Nous vous souhaitons un bel été, de beaux chantiers et de belles vacances !

Evy, Jean-Sébastien, Hugues, Virgil, Wilfried, Donatiennne